

Contrôles - Corrections

D2 - Entretenir le matériel, les outils et les machines

Public cible	Parcours AFP (art.32), encadrement services exploitation
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	1 jour
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	Identifier les causes de défaillance des équipements. Réaliser des actions de maintenance de 1 ^{er} niveau en prenant en compte les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail et d'hygiène.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rappel sur les types de matériels ➤ Contrôles avant utilisation ➤ Bon fonctionnement ➤ Conformité ➤ Maintenance ➤ Entreposage
Méthodes pédagogiques	Approche théorique, mise en situation professionnelle et retours d'expériences. Méthode pédagogique active et participative.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>